L'Association fédérative des Universités Populaires de Parents et des initiatives parentales citoyennes

L'AF-UPP-IPC est une fédération, créée en 2019 à partir de l'expérience des Universités Populaires de Parents. Elle est issue de l'Association des collectifs enfants-parents-professionnels (ACEPP).

Elle est **un espace ressource, d'expérimentation, d'innovation, de recherche et de formation sur les démarches de participation des parents et de croisement de regards entre parents-institutions-universitaires autour de l'éducation**.

Elle regroupe des Universités Populaires de Parents, des initiatives parentales citoyennes, des professionnels et universitaires qui souhaitent **promouvoir ensemble la place des parents comme acteurs et citoyens**.

Conformément à ses objectifs, l'Association Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes intègre ces différents acteurs dans sa gouvernance avec **un conseil d'administration composé de parents, de professionnels, de fédérations, et d'universitaires**.

Le travail de synthèse des recherches UPP : but et chemins traversés

Depuis 2005, les parents des UPP mènent des recherches sur des thèmes liés à la parentalité.
Certaines de ces recherches portent sur des thèmes communs comme l'école, la co-éducation, le handicap. C'est ainsi tout un savoir de parents qui a été construit grâce à ces recherches, mais aussi grâce aux actions citoyennes qui les accompagnent.

Après presque vingt ans, nous avons souhaité identifier les idées-clefs de toutes ces recherches **afin de les rendre plus accessibles à tous, y compris aux institutions en charge des politiques d'éducation et du soutien à la parentalité**.

Un travail de synthèse a donc été réalisé par des groupes de parents de différentes UPP, accompagnés par des animateurs issus de l'AF-UPP-IPC et un universitaire.
Pour cela, ils ont **regroupé les différentes recherches** UPP par thèmes. Par une **analyse des questions de recherche et des hypothèses** posées, ils ont cherché à identifier les **questionnements et enjeux** que les parents mettaient derrière ces thèmes.
Les groupes de travail ont lu toutes les recherches sélectionnées, **identifié les idées-clefs** de chacune d'entre elles, les ont mis en regard les unes des autres pour repérer les points communs.

Ils ont ensuite **complété ce travail** par des exemples d'**actions citoyennes** menées par les UPP, par des **expériences inspirantes** mentionnées dans les recherches ou connues par ailleurs, des **expériences de vie** des parents. Enfin, ils ont lu et identifié des **résultats de recherches académiques** pour les mettre en regard des résultats des recherches des parents.

À partir de tout ce travail, ils ont, avec l'AF-UPP-IPC, **élaboré des propositions** pour faire avancer le sujet traité.

Un travail difficile et laborieux mais très enrichissant !

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous espérons ainsi contribuer à rendre visible et utile une réflexion de parents des quartiers populaires sur l'éducation et la parentalité.

Assocation Fédérative des Universités Populaires de Parents et des Initiatives Parentales Citoyennes

47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil • Tel 06 80 41 28 75
contact@upp-initiatives-parentales-citoyennes.org
http://www.parents-citoyens.org

Présentation de la démarche des Universités Populaires de Parents et du travail de synthèse des recherches UPP

Que sont les universités populaires de parents ?

Les « Universités populaires de parents » sont des groupes de parents, notamment des quartiers populaires, qui mènent une recherche sur la parentalité avec le soutien d'un universitaire. Il s'agit ainsi de qualifier et légitimer leurs savoirs, pour qu'ils puissent ensuite croiser leur réflexion avec d'autres acteurs (écoles, travailleurs sociaux, autres parents, élus…) afin de rechercher ensemble comment améliorer la vie quotidienne des enfants et de leurs parents. L'objectif est de faire émerger une réflexion collective de parents et de permettre l'expression de celle-ci dans l'espace public. Il est aussi de modifier les regards des parents sur les institutions et des institutions sur eux.

Les objectifs des universités populaires de parents

- Permettre aux parents des quartiers populaires de **faire entendre leur voix dans l'espace public**
- **Croiser les regards** entre parents, élus, travailleurs sociaux, universitaires
- Permettre aux parents de **participer à l'élaboration des politiques éducatives** et à la construction de projets éducatifs sur les territoires.

Les UPP locales sont portées par des institutions très diverses : des lieux d'accueil petite enfance, des centres sociaux, des Caisses d'allocations familiales, des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), des villes, des associations locales, le réseau fédéral ACEPP).

L'AF-UPP-IPC porte le niveau de coordination méthodologique nationale et la mise en réseau.

La méthodologie des universités populaires de parents

La méthodologie comprend plusieurs étapes :

- la mobilisation du groupe de parents,
- le travail sur les questionnements individuels pour construire une questionde recherche collective,
- la définition d'une méthodologie de recherche,
- le recueil des données et l'analyse,
- la mise en débat des recherches menées avec des acteurs locaux (institutions, enseignants, élus, travailleurs sociaux…) pour croiser la réflexion, favoriser une meilleure compréhension mutuelle et générer des projets de coéducation.
  Ce sont les actions citoyennes.

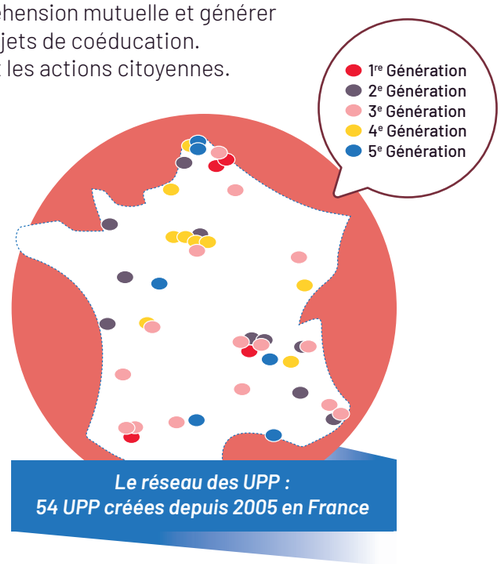

Le réseau des UPP :
54 UPP créées depuis 2005 en France

Les recherches des Universités Populaires de Parents

Les recherches des UPP portent sur les thèmes suivants :

- L'école et la réussite éducative
- La transmission des valeurs
- La cohérence éducative et les relations avec les autres intervenants éducatifs
- L'environnement et l'image des quartiers populaires
- La relation aux écrans et au numérique
- La violence
- La différence et le handicap
- Parentalité et protection de l'enfance

Les actions citoyennes des Universités Populaires de Parents

Au-delà de leurs recherches, les UPP vont vers les institutions pour diffuser leurs résultats, mais aussi pour construire des partenariats visant **une coopération parents-professionnels**-institutions au niveau des politiques éducatives. Les Universités Populaires de Parents ont développé plusieurs types d'actions :

- ***Organisation de forums** avec les acteurs locaux (écoles, élus, politiques…) pour présenter les résultats de leur recherche, croiser les différents points de vue et proposer des pistes pour répondre aux problématiques posées.*
- ***Interventions dans les écoles de travail social** et les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'enseignement.*
- ***Construction de partenariats avec les institutions :** participation à des groupes de travail sur la Protection de l'enfance, évaluation des Programmes de réussite éducative, participation aux Cités éducatives.*
- ***Lancement d'initiatives locales :** création d'associations de parents, maisons de parents, espaces de vie sociale, cafés de parents, etc.*

Les ouvrages et les colloques

Les travaux de recherche des UPP sont présentés lors de colloques locaux, mais aussi nationaux et européens, dont un à Sciences Po-Paris en 2008, un au parlement européen à Bruxelles en 2012, trois autres à la Cité universitaire internationale en 2012, 2016 et 2021. Ils donnent aussi lieu à des ouvrages qui présentent la démarche UPP et les résultats des recherches. Ces différents supports ont pour objectif de diffuser une réflexion de parents dans l'espace public.